



Commission de l'Union Africaine



République de Côte d'Ivoire

AUC/CRMC3/2015/add 4

Troisième Conférence des ministres africains
Chargés de l'enregistrement des faits d'état civil

Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)
12 et 13 février 2015

Projet d'ordre du jour annoté

Thème: Promouvoir l'utilisation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil pour favoriser la bonne gouvernance en Afrique



World Health Organization



UNHCR
The UN Refugee Agency



1. Inscriptions

L'inscription des participants se déroulera conformément aux dispositions prises par la République de Côte d'Ivoire.

2. Ouverture de la Conférence

Une allocution de bienvenue sera prononcée par le Ministre de l'intérieur de Côte d'Ivoire ou par son représentant (à confirmer par les autorités de Côte d'Ivoire). Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Président de la Banque africaine de développement (BAD), la Présidente de la Commission de l'Union africaine (CUA), et le ministre chargé de l'enregistrement des faits d'état civil du pays hôte prononceront chacun un discours.

3. Élection du Bureau

La composition du Bureau sera annoncée à l'issue de consultations avec les chefs des délégations. Le Bureau comprendra cinq membres: un Président, trois vice-présidents et un Rapporteur, élus sur la base d'une représentation géographique équitable.

4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Les participants seront invités à examiner et adopter les projets d'ordre du jour et de programme de travail, et tout amendement jugé nécessaire.

5. Contexte de la Conférence

La CUA fera un court exposé qui mettra en évidence les événements ayant mené à la convocation de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil et à la création du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil. L'exposé présentera également les objectifs et résultats escomptés de cette réunion ministérielle.

Un discours lumineux sur le thème de la conférence sera ensuite prononcé.

6. Vers des systèmes complets d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique: comprendre où l'on en est

L'objectif de cette séance est d'examiner les progrès accomplis dans le programme régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et à l'établissement des statistiques de l'état civil depuis son lancement en 2010. Il sera rendu compte de son état d'avancement en regard des engagements pris lors des deux précédentes conférences, et notamment des principales difficultés rencontrées dans l'exécution du programme régional. Seront également présentées les perspectives des pays concernant l'exécution du programme régional relatif à l'enregistrement des faits d'état civil et à l'établissement des statistiques de l'état civil. Deux exposés seront présentés durant la séance : l'un par le représentant de l'ancien bureau de la conférence, et l'autre par le Président du Symposium africain sur le développement de la statistique, au nom des pays. Les exposés seront suivis de débats en plénière.

7. Allocutions des jeunes: points de vue des jeunes sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil et la bonne gouvernance

Cette séance permettra à des jeunes de donner leurs points de vue sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, la bonne gouvernance et le rôle des jeunes dans l'exécution du programme africain relatif à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil. Une déclaration sera présentée durant la séance par un(e) jeune Africain, qui abordera ; a gouvernance, l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil et les jeunes en Afrique.

8. Annonces: partenariat entre Data 2x et le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, et lancement de la publication « Commentaire général sur l'article 6 de la Charte africaine du droit et du bien-être de l'enfant »

Les participants seront informés du lancement du « Commentaire général sur l'article 6 de la Charte africaine du droit et du bien-être de l'enfant » et du récent partenariat entre le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil et Data 2x .

9. Systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil et bonne gouvernance en Afrique

Cette séance offrira une tribune pour délibérer sur le thème de la Conférence. La séance portera sur trois principaux aspects de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil qui contribuent à la bonne gouvernance, à savoir :

- a) Enregistrement des faits d'état civil et droits de l'homme ;
- b) Enregistrement des faits d'état civil et établissement des statistiques de l'état civil et amélioration de la fourniture des services ;
- c) Statistiques de l'état civil dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

Les thèmes ci-dessus feront l'objet de trois exposés, suivis d'un débat.

10. Rôle du secteur de la santé dans l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil

Lors de cette séance, il sera débattu de questions de politique précises concernant la participation du secteur de la santé à l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil. La séance débutera par deux discours liminaires prononcés par des ministres de la santé. Les pays sélectionnés présenteront des exposés mettant en lumière les meilleures pratiques dans la mobilisation du secteur de la santé en faveur de l'amélioration desdits systèmes. La séance se terminera par un débat.

11. Allocutions des partenaires

Lors de cette séance, des membres du groupe technique régional sur l'enregistrement des faits

d'état civil et les statistiques de l'état civil feront part de leurs points de vue sur le programme régional relatif à l'enregistrement des faits d'état civil et à l'établissement des statistiques de l'état civil.

12. Financement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique

Cette séance permettra de discuter des efforts déployés récemment aux plans mondial et régional en vue de financer les plans d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil aux niveaux régional et national, en prenant en compte l'organisation et la gestion du programme régional relatif à l'enregistrement des faits d'état civil et à l'établissement des statistiques de l'état civil. La BAD présentera ses plans d'investissement, tandis que la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) exposeront en détail le Mécanisme mondial de financement de l'initiative « Chaque femme, chaque enfant ». Il s'ensuivra un débat.

13. Déclarations et résolutions ministérielles

14. Lors de cette session, le rapport de la réunion des experts sera discuté et adopté. La session adoptera également la déclaration et la résolution ministérielle, **Clôture de la Conférence**

Le Président fera une synthèse des principales conclusions de la Conférence et la déclarera close.